



PAR COURRIEL

Québec, le 20 juin 2022

Sara Richard
Directrice de l'aménagement et du développement du territoire
MRC de Minganie
srichard@mrc.minganie.org



INFORMER

Objet : Projet de désignation de réserve de biodiversité d'Anticosti – Questions complémentaires – DQ8



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **22 juin 2022, 16h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Marie Gagné
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

Au cours des séances publiques tenues dans le cadre du projet de désignation de la réserve de biodiversité projetée d'Anticosti, la présence potentielle d'abris sommaires établis en territoire public par des pêcheurs commerciaux sans l'attribution d'un droit foncier a été soulevée ([DT2, p. 41 et 50 à 52](#)). La municipalité de L'Île-d'Anticosti a déposé le dossier préparé à cet égard en 2017, lequel a été soumis au MERN ([DB7](#)). En réponse à des questions de la commission, le MERN a notamment indiqué que la MRC délégataire doit planifier des suivis et contrôles de l'occupation du territoire public en fonction de son territoire et que des inspections sur le terrain sont entreprises suivant la réception de dénonciations ([DQ4.1](#)).

1. Des inspections ou d'autres démarches ont-elles été effectuées en lien avec la situation signalée dans le dossier préparé par la municipalité de L'Île-d'Anticosti?
2. Quelles sont les activités de suivis et de contrôles de l'occupation du territoire public effectuées par la MRC de Minganie à l'île d'Anticosti et à quelle fréquence ont-elles lieu?
3. La MRC possède-t-elle un inventaire des occupations sans droit à l'intérieur de la réserve de biodiversité projetée d'Anticosti?